

Rencontre du conseil d'établissement

Compte-Rendu - PROJET

Date :	Le 04 Février 2026
Heure :	De 17 h 30 à 19 h 45
Lieu :	Écollectif, classe d'Emmanuelle et Microsoft Teams au besoin

Membres présents	Autres participants	Légende
Yasmine Charara (parent, présidente du CÉ et substitut représentante au comité de parent du CSSRS) Laura Lefebvre (parent, vice-présidente du CÉ et représentante au comité de parent du CSSRS) Judith Lachance (parent, substitut représentante au comité de parent du CSSRS) Catherine Couture (parent, substitut représentante au comité de parent du CSSRS) Chantal Bégin (enseignante) Mélanie Bell (enseignante) Christine Lacroix (enseignante) Marie-Ève Brassard (technicienne du service de garde) Louis-Charles Talbot (directeur)	Olivier Tessier (représentant du CA de la CÉAE) Léa Mead (représentante des délégués)	 ADOPTION  APPROBATION  CONSULTATION  INFORMATION
Membres absents		
Karine Couture		

Sujets (* Les éléments en gras sont statutaires.)					Horaire	Temps alloué
1	Ouverture				17h30	15 min
1.1	Prise de présence et vérification du quorum (art. 61 et 62)		x			
1.2	Adoption de l'ordre du jour	x				
1.3	Adoption des procès verbaux du 12 décembre 2025	x				
1.4	Suivis aux procès-verbaux			x		
1.5	Question du public/correspondance			x		
Notes		Point de suivi et décisions			Proposé par :	Supporté par :
1.1	Conformément à l'article 61 de la Loi sur l'instruction publique, le quorum aux séances du conseil d'établissement correspond à la majorité des membres en poste, dont au moins la moitié des représentants des parents. Le quorum est constaté.	S/O			N/A	N/A
1.2	La présidente présente l'ordre du jour et propose de reporter le point 4 à la prochaine rencontre puisqu'il n'y a aucune nouvelle campagne de financement à adopter. Laura Lefebvre propose l'adoption de l'ordre du jour tel quel. La proposition est appuyée par Chantal Bégin.	S/O			Laura Lefebvre	Chantal Bégin
1.3	Laura demande s'il serait possible d'identifier les gens qui contribuent aux discussions lors des rencontres. + Traçabilité et efficacité des suivis et contextualisation des décisions, - Alourdissement de la tâche pour le/la secrétaire, freins à la spontanéité lors des échanges, personnalisation des débats (focus sur les individus plutôt que sur les personnes qu'ils représentent). Mélanie propose l'adoption du procès verbal. La proposition est appuyée par Laura Lefebvre.	Suivi à ajouter: Discussion sur le niveau de précision pour identifier les contributeurs dans le PV.			Mélanie Bell	Laura Lefebvre
1.4	PALVI: Erreur à corriger page 15: Il a finalement été confirmé au cours de la rencontre que la modification avait été faite. Guide d'admission: Coquille à corriger à la page 7: "Lorsqu'un enfant fréquent*e* l'Écollectif..." Phrases à reformuler à la page 3 et 5. Les changements n'ont pas été apportés au document, mais devraient l'être à temps pour l'automne prochain. Code Alphasétique: Ajouter un rappel au calendrier des actions pour le mois approprié à chaque année. Calendrier des sortie de types 2 et 3: Les membres s'entendent avec la direction pour qu'un calendrier indiquant clairement les nouvelles sorties de type 2 et 3 soit présenté lors du prochain CÉ. Le calendrier devrait être mis à jour avant chaque CÉ et présenté officiellement aux membres lors de la rencontre.	Suivi Guide d'admission: Les changements n'ont pas été apportés au document, mais devraient l'être à temps pour l'automne prochain. Suivi Code Alphasétique: Ajouter un rappel au calendrier des actions à poser en liens avec les procédures récurrentes. Calendrier des sortie de types 2 et 3: Discussion au point 5.			N/A	N/A
1.5	S/O	S/O			N/A	N/A

2	Budget (art 95, 96.24) (fiche 23)										17h45		10 min	
2	Suivi du budget													x
Notes											Point de suivi et décisions			
2.1	Le budget a été présenté en décembre dernier et un point statutaire "Budget" a été ajouté aux rencontres afin que la direction ou l'équipe école puisse informer le CÉ d'un gros changement, un imprévu ou dépense significative dont on aurait pas discuté lors de l'adoption du budget.										Suivi: La direction enverra un courriel incluant les détails des différentes sources de financement et montants perçus servant à payer pour le module de jeu.			
	La direction fait mentionne qu'elle n'a fait face à aucun imprévu.										Prendre des nouvelles suite à la rencontre entre la direction et le centre de service qui portait sur le budget de l'Écollectif.			
	On discute du budget d'environ 17,000\$, prévu pour que l'équipe école puisse coordonner des activités et des projets servants à développer le projet éducatif de l'Écollectif.													
	Deux enseignantes sont d'ailleurs allées visiter une autre école alternative, puis on discute de la création du carnet de projet.													
	Carnet de projet: Chaque étudiant aura son carnet de projet de la 1ère à la 6ième année et y conservera tout les projets qu'ils fait à l'école. Il incluera aussi les compétences transversales ciblées par les enseignants ainsi que les auto-évaluations.													
	La direction clarifie aussi les montants qui ont été perçus et utilisés pour payer le module de jeu. Le C.A. avait demandé des détails afin de pouvoir remercier les gens ou organismes qui ont aidé à financer le module. La direction enverra un courriel incluant les détails des différentes sources de financement.													
Une rencontre entre la direction et le centre de service scolaire est prévue prochainement et le budget de l'Écollectif y sera discuté.														
3	Activités parascolaires (art. 90, 92 et 93) (fiche 20 et 21)													
3.1	Donjons & Dragons (adoption par courriel)										x@			
3.2	Cours de Danse (session hiver)										x			
Notes											Point de suivi et décisions			
3.1	Le conseil entérine formellement la décision prise par courriel, sur proposition de Catherine Couture, appuyée par Judith Lachance. L'activité est adoptée de nouveau et ce, jusqu'à la fin de l'année scolaire 2025-2026.										S/O			
3.2	L'enseignante qui prête son local demande à ce que la formule reste la même, soit d'avoir lieu après les heures de classe.										S/O			
Mélanie Bell propose l'adoption et est supportée par Chantal Bégin.														
4	Activités de financement													
4.1	Je cours pour ma... ?										x			
Notes											Point de suivi et décisions			
4.1	Point retirer et remis au prochain CÉ.										S/O			
5	Sorties éducatives (art. 87) (fiche 16)													
5.1	Liste des nouvelles sorties de type 2 et 3.													x
Notes											Point de suivi et décisions			
5.1	Finalement le calendrier principal utilisé par les enseignantes sera partagé afin d'éviter qu'elles travaillent en double. Elles proposent d'y ajouter les nouvelles activités comme elles ont l'habitude de le faire et de les mettre en bleu une fois qu'elles sont approuvées par le Conseil d'établissement.										Suivi: Le CÉ demande à mettre l'ensemble de l'équipe école au courant que les nouvelles activités doivent être ajoutées sans couleur et qu'elles seront changées en bleu une fois qu'elle sont approuvées par le CÉ.			
	La présidente demande tout de même à l'équipe école d'ajouter au calendrier les informations suivantes:													
	Lieu, Classe qui participe, si montant demandé aux parents (ajouter \$), détails sur le moyen de transport (marche, Transport parent ou autobus?)													

Proposé par :		Supporté par :	
N/A		N/A	
17h55		5 min	
Proposé par :		Supporté par :	
Catherine Couture		Judith Lachance	
Mélanie Bell		Chantal Bégin	
18h00		0 min	
Proposé par :		Supporté par :	
N/A		N/A	
18h00		20 min	
Proposé par :		Supporté par :	
N/A		N/A	

6	Temps alloué par matière									18h20	15 min	
6.1	Grille matière 2026-2027						x					
Notes					Point de suivi et décisions							
6.1	La direction présente la grille matière qui a été élaborée en collaboration avec la participation des membres du personnel enseignant. Le rôle du conseil est de s'assurer "que le temps alloué à chaque matière permet l'acquisition des objectifs et des contenus des programmes d'études et que ce temps est suffisant pour permettre aux élèves de réussir." La présidente confirme que la grille présentée correspond aux exigences établies. Elle soulève aussi qu'une des particularités de la grille horaire à l'Écollectif est la présence de la période de deux heures inscrit pour le projet éducatif. La direction confirme que le "Je bouge" n'est pas inclus dans la période d'éducation physique. Catherine Couture propose l'approbation de la grille matière et Laura Lefebvre supporte.					S/O						
7	Code de vie											
7.1	Vouvoiement									x		
7.2	Révision du code de vie									x		
Notes					Point de suivi et décisions							
7.1	Depuis le 1er janvier 2026, le vouvoiement des adultes est obligatoire pour tous les élèves du primaire et du secondaire au Québec. Cette règle fait suite à une directive du ministère de l'Éducation visant à améliorer la civilité et le respect dans les écoles. Le code de vie sera modifié en conséquence. La direction explique qu'elle ira d'une approche éducative, progressive, qui va faire prendre conscience que c'est une notion de civisme, une notion de politesse qui existe. Les enseignantes expriment leurs réserves. Ça pourrait créer un fossé entre elles et leurs élèves et trouvent déjà que les élèves s'adressent à elles avec respect. Elles considèrent que le privilège respect correspond d'avantage aux valeurs de l'école. Un parent demande à ce que les parents soient mis au courant afin qu'ils puissent préparer leurs enfants d'ici à ce que les mesures soient mises en place officiellement.					Suivi: La direction s'engage à mettre les parents au courant que le travail de mise à jour est en cours; des précisions suivront (on vise la prochaine rentrée).						
7.2	Il y a un intérêt pour revampier le code de vie, de retravailler le document. Le présent code déposé n'est pas à jour; (cellulaires, civisme, laïcité, etc.). La présidente cherche à comprendre la procédure à suivre ainsi que les délais de dépôts afin de s'assurer qu'une version révisée sera mise à jour dès que possible. Procédure: Comité de l'école (sous-comité du PALVI) rédige → validation par l'équipe-école → dépôt au CÉ (pour approbation). On rappelle qu'un document final doit être déposé au CÉ pour approbation. Les intervenants du service de garde suivent présentement une formation sur l'intervention positive avec le CIUSSS. La formation devrait inspirer le revampage du code de vie.					Suivi: Le CÉ gardera un point récurrent « Code de vie » pour les suivre les avancements.						

9	Projet éducatif (art 74 et 109 (fiche 5))	Projet éducatif Écollectif			x	x	19h30	0 min
Notes		Point de suivi et décisions					Proposé par :	Supporté par :
9	S/O	S/O					N/A	N/A
10	PALVI (Plan de lutte contre l'intimidation et la violence) (Art. 75.1, 75.3, 77, 83.1., 96.13) (fiche 6)	PALVI Écollectif			x	x	19h30	15 min
Notes		Point de suivi et décisions					Proposé par :	Supporté par :
10	La direction propose l'idée de combiner les PALVI de l'Écollectif et de Quatres-Vents afin de réduire la charge de travail et éviter de travailler en double pour les membres des deux comités mais surtout pour ceux qui font déjà partie des deux comités (Direction, service de garde...). Elle souligne que les deux documents se ressemblent et que les membres des comités qui y travaillent pourraient bénéficier d'une collaboration en profitant mutuellement de l'expertise de chacun. Les enseignantes reconnaissent les avantages que ça pourrait représenter mais sont tout de même inquiètes par rapport aux compromis qui devraient être fait pour y parvenir qui pourrait diluer le caractère unique de l'Écollectif. Certaines ont l'impression que ça pourrait réduire l'autonomie du comité PALVI à établir les règles d'école et à poser des actions en liens avec le PALVI. Les parents tendent aussi à vouloir préserver les couleurs de l'école. Tous et toutes demeurent ouverts à poursuivre la discussion.	S/O					N/A	N/A
11	Varia				x	x	19h45	0 min
Notes		Point de suivi et décisions					Proposé par :	Supporté par :
11	S/O	S/O					N/A	N/A
12	Suivis et prochaines rencontre				x	x	19h45	0 min
Notes		Point de suivi et décisions					Proposé par :	Supporté par :
12	Prochaine rencontre le 1er Avril 2026.	S/O					N/A	N/A
13	Levée de la séance		x				19h45	0 min
Notes		Point de suivi et décisions					Proposé par :	Supporté par :
13	La levée de la séance est proposée par Catherine Couture et appuyée par Yasmine Charara.	S/O					Catherine Couture	Yasmine Charara



Yasmine Charara
Présidente du CÉ



Louis-Charles Talbot
Directeur de l'Écollectif